Eurobois 2015 : la filière bois se mobilise pour les immeubles de grande hauteur en bois

Dans le cadre du salon Eurobois 2015, mercredi 04 mars 2015, FIBRA (la FIlière Bois Rhône-Alpes) organisait la conférence « Immeubles de grande hauteur en bois : la filière bois se mobilise », avec Monsieur Dominique MILLEREUX, Secrétaire Général de la FIBC (Fédération de l'Industrie Bois Construction) et conseiller technique du Plan « Industries du bois », comme intervenant.

Le Plan Industries du Bois s'inscrit dans les 34 plans du gouvernement pour relancer l'industrie française, et affirme le caractère central de la filière bois pour répondre à des enjeux d'ordre économique, environnemental, climatique, stratégique et marketing.

Pour réaliser une partie de ces objectifs, l'Association **ADIVbois** **(Association pour le Développement des Immeubles à Vivre en bois)**, s'est constituée comme **association de projet** pour répondre à une commande publique : dans une première phase, d'ici 2017, **construire 10 immeubles en bois, de 10 à 15 étages**, puis dans une seconde phase, viser la **construction d'immeubles à vivre bois de plus de 15 étages**.
ADIVbois commence à regrouper des industriels, des

constructeurs, des collectivités, des organisations sectorielles, des laboratoires de recherche, autant d'acteurs intervenant dans le secteur, qui devront coopérer. L'idée est de créer une dynamique pérenne, d'agglomérer les meilleures compétences, les meilleures pratiques, de les mettre à disposition du plus grand nombre, et aussi d'aller chercher des idées, des solutions à l'étranger, dans les pays qui sont déjà très avancés sur ces sujets et ces réalisations, afin de bénéficier aussi de leurs retours d'expériences.

La construction d'immeubles à vivre, en bois, de 10 à 15 étages, sera une base pour accumuler et mettre en oeuvre du savoir-faire, et aura valeur d'exemplarité pour installer le bois dans la ville, dans le paysage urbain, et pas uniquement en périphérie ou en zone rurale, en diffusant plus largement le modèle des immeubles en bois dans le coeur des cités. On visera, dans le cadre des règlements d'urbanisme existant, au développement d'immeubles de R+7, où se situe le marché.

Trois systèmes constructifs sont privilégiés :
1. le CLT;
2. les poteaux-poutres;
3. le colombage (non classique) de grande portée, tel que celui utilisé pour le siège de l'INPI.

La technique de l'ossature bois (bien que popularisée dans le grand public) ne répond pas aux exigences des projets à R+10, et connaît là ses limites.
Les futurs immeubles combineront sans doute plusieurs techniques bois, par exemple, les premiers niveaux pourront être réalisés en CLT, ou en PP (Poteaux-Poutres), quand le dernier étage pourra être construit en ossature bois. On pourra aussi combiner le bois aux autres matériaux (béton, acier…).

Au-delà des techniques de construction, l'UNIFA et le VIA, travaillent sur des aspects importants liés à la conception innovantes des espaces de vie, à une approche

multidimensionnelle dans l'aménagement, afin d'offrir aux usagers des solutions de vie en adéquation avec leurs besoins.

L'ADIVBois a vocation à regrouper le plus grand nombre d'acteurs, pour animer ses **23 actions**, et travailler au sein de 7 commissions (Communication, Projets et Territoires, Concours, Labellisation, Architecture technique, Design et Marketing, Technique, Réglementation, Économie et Transition énergétique, Environnement et Ressources). Il s'agit de construire des immeubles en bois, et non d'empiler un n-ième rapport. Ces immeubles ou bâtiments à vire, en bois, couvriront autant le secteur marchand que non marchand.

15 étages pour demain, et 30 étages pour après-demain, c'est le plan bois, et c'est une grande oeuvre collective.
C'est à la fois un enjeu de transition énergétique, en phase avec la loi de transition énergétique votée par l'Assemblée Nationale et un enjeu de business, avec un marché local, des entreprises implantées localement, et des emplois locaux. Et plus qu'un marché qui existerait déjà, il s'agit d'un marché qui s'ouvre, que l'on construit.

Pour participer au Plan Bois, vous trouverez plus d'information en allant sur le site d'ADIVBois :
http://www.adivbois.org
http://www.adivbois.org/rejoindre-le-plan